

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

### **Séance du 11 février 2020 à 18 heures**

### **Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 16 décembre 2019
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 51**

**Sont présents : 33 membres (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)**

#### **a) 29 membres titulaires**

Claude ABEL - Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Marcel BAUER (*pouvoir de Jacques MEYER*) - Jean-Marc BURRUS (*pouvoir de Jean-Pierre HESTIN*) - Michèle CLAVER - Patrick DELSART (*pouvoir de Luc ADONETH*) - Paul DROUILLON - Robert ENGEL - André FRANTZ - Benoit HEINRICH - Sylvie HIRTZ - Philippe JAEGI - Serge JANUS (*pouvoir de Jean-Marc RIEBEL*) - Alex JEHL - Martin KLIPFEL - Bruno KUHN - Alain MEYER - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER (*pouvoir de Christophe KNOBLOCH*) - Roland RENGERT - Marie-Christine SALBER - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Jean-Louis SIEGRIST - Olivier SOHLER - Jean-Claude SPIELMANN - Yvette WALSPURGER

#### **b) 4 délégués suppléants avec droit de vote**

Dominique HERRMANN - Agnès SEEWALD - Bernard WOLFF - Nicole ZEHNER

**Sont absents excusés (18) : (5 ont donné pouvoir à un membre présent)**

Denise ADOLF - Luc ADONETH (*pouvoir donné à Patrick DELSART*) - Francis ADRIAN - Gérard BERNARD - Denis DIGEL - Suzanne GOETTEMANN - Catherine GREIGERT - Vincent GRISS - Jean-Pierre HESTIN (*pouvoir donné à Jean-Marc BURRUS*) - Jean-Claude HILBERT - Denise KEMPF - Christophe KNOBLOCH (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER*) - Jacques MEYER (*pouvoir donné à Marcel BAUER*) - Jean-Pierre PIELA - Jean-Marc RIEBEL (*pouvoir donné à Serge JANUS*) - Claude RISCH - Willy SCHWANDER - Francis WEYH

**Sont absents (4) :**

Anne DESCHAMPS - Georges BLANKAERT - Pascal FEIL - Jean-Blaise LOOS

**Assistent également à la séance :**

Le président du conseil de développement territorial (sans droit de vote) : Claude ROLLIN

Deux représentants de la communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN (sans droit de vote) : Marianne HORNY-GONIER et Claude SCHOETTEL

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du mardi 11 février 2020 à 18 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

**Monsieur Marcel BAUER**, président du PETER, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte seize points, dont douze ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance, et dont deux points d'information :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 21 janvier 2020
3. Étude « *compétence mobilité du PETER* » : choix du prestataire et plan de financement
4. Défi « *Au boulot, j'y vais à vélo* » : convention avec l'association *Vélo et Mobilités Actives Grand Est*
5. Plan climat air énergie territorial : avancement de la démarche
6. Plan climat air énergie de l'Alsace centrale : solde de financement au titre du FEADER
7. Contrat d'objectif territorial Énergies renouvelables (CoT EnR) : candidature du PETER
8. Projet alimentaire territorial : poursuite du projet et convention avec la *Maison de la Nature*
9. Dispositif d'aide aux particuliers pour le diagnostic et l'accompagnement à la rénovation énergétique (*OKTAVE*)
10. EuroDistrict REGION FREIBURG - CENTRE ET SUD ALSACE : adhésion au groupement européen de coopération territoriale (GECT)
11. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2019
12. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2019 et affectation des résultats
13. Adoption du budget primitif pour l'exercice budgétaire 2020
14. Convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (*ADEUS*)
15. Activités du conseil de développement territorial du PETER
16. Activités du PETER

Le Président  
du PETER

  
Marcel BAUER

Le Secrétaire  
de séance

  
Patrick BARBIER

Séance du mardi 11 février 2020 à 18 heures  
Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

**Délibération n° 2020-II-14 : CONVENTION AVEC L'AGENCE D'URBANISME  
ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION  
STRASBOURGEOISE (ADEUS)**

---

Depuis 2008, le syndicat mixte du SCOT de SÉLESTAT et sa région est membre de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération de STRASBOURG, où elle dispose d'un siège au sein de l'assemblée générale (le président du syndicat mixte du SCOT de SÉLESTAT et sa région étant par ailleurs le représentant des présidents de syndicats mixtes de SCOT bas-rhinois au sein du conseil d'administration de l'ADEUS).

En qualité de membre, le syndicat mixte du SCOT de SÉLESTAT et sa région dispose d'un accès aux ressources de l'ADEUS (bases de données, études...) relatives à de nombreuses thématiques intéressant le SCOT (foncier, habitat, économie, commerce, environnement, etc.) et peut prendre part (élus et techniciens) aux travaux réalisés et animés par l'ADEUS avec ses membres et partenaires.

L'adhésion annuelle à l'ADEUS, l'accès à ses ressources, et les interventions envisagées au titre de l'InterSCoT représenteraient un montant maximum de 7 000 euros pour l'année 2020 pour le PETR de SÉLESTAT ALSACE CENTRALE.

Par ailleurs, selon le souhait des communautés de communes de SÉLESTAT d'une part et du RIED DE MARCKOLSHEIM d'autre part -qui ont adopté leur programme local de l'habitat en 2017-, et en accord avec les communautés de communes du VAL D'ARGENT d'une part (qui dispose également d'un programme local de l'habitat) et de la VALLÉE DE VILLÉ d'autre part (qui finalise l'élaboration de son plan local d'urbanisme), il a semblé intéressant qu'un « *observatoire territorial de l'habitat* » soit mis en place de façon « mutualisée » à l'échelle du PETR ainsi que l'ont envisagé les PLH adoptés afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces différents plans et des actions prévues et mises en œuvre. L'animation de cet observatoire territorial relèverait elle aussi du programme de travail partenarial de l'ADEUS à hauteur d'une subvention de 10 000 euros, inscrite au budget 2020.

Il est proposé que le comité syndical autorise le Président du syndicat mixte à conclure la convention annuelle relative à l'adhésion pour 2020 du PETR à l'ADEUS et aux actions mises en œuvre au titre du programme de travail partenarial de l'agence.

**DÉCISION**

**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Sur la proposition du Président,  
après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Séance du mardi 11 février 2020 à 18 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

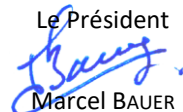
**Délibération n° 2020-II-14 :** **CONVENTION AVEC L'AGENCE D'URBANISME ET DE  
DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION STRASBOURGEOISE  
(ADEUS) (suite)**

---

**Autorise le Président à conclure avec l'Agence d'urbanisme et de développe-  
ment de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) une convention relative  
à son adhésion pour l'année 2019, ainsi qu'à l'observatoire territorial de  
l'habitat.**

Affiché au siège du syndicat mixte le **14 février 2020**  
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **14 février 2020**  
Pour ampliation,

pour extrait conforme,  
Le Président

  
Marcel BAUER